

**VILLE DE RONCQ**  
**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

**NOTE DE PRESENTATION**

Le Budget supplémentaire que nous vous présentons ce soir fait suite au vote du budget primitif 2022 voté en janvier dernier.

Ce budget supplémentaire vise principalement :

- A reprendre les crédits d'investissement en dépenses et en recettes engagés au 31/12/2021 (appelés plus communément Restes à Réaliser)
- A affecter les résultats de l'exercice 2021
- A procéder à des ajustements de crédits, tant en recettes qu'en dépenses, en sections de Fonctionnement et d'Investissement.

**I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Celle-ci est équilibrée à hauteur de **1 787 011,72 €**.

**a) Recettes**

- Affectation du résultat R002 : .....+ **1 662 795,72 €**
- Chapitre 013 : Augmentation des atténuations de charges .....**7 500 €**
  - Remboursement du versement de la prime inflation + 7 500 €
- Chapitre 73 : Augmentation du produit de la fiscalité .....**166 223 €**
  - Impôts directs + 80 000 €
  - Rôles supplémentaires + 5 012 €
  - Dotation de solidarité communautaire + 3 000 €
  - Versement de la part CVE auparavant effectué par la commune d'Halluin transféré à la MEL (transfert du chapitre 74 au chapitre 73) + 78 211 €
- Chapitre 74 : Diminution des dotations et participations ..... - **80 993 €**
  - Annulation du versement de la part CVE d'Halluin (reporté au chapitre 73) - 78 000 €
  - Allocations compensatrices versées par l'Etat + 16 000 €
  - Dotation forfaitaire – 4 146 €
  - Dotation nationale de péréquation + 8 853 €
  - Subvention Culture aux fenêtres – Département + 3 000 €
  - Modification de l'imputation location salle de sports – 26 700 €
- Chapitre 75 : Augmentation des autres produits de gestion courante ..... + **26 700 €**
  - Modification de l'imputation location salle de sports + 26 700 €
- Chapitre 77 : Augmentation des recettes exceptionnelles..... + **4 500 €**
  - Versement prime CEE + 4 500 €

- Chapitre 042 : Opération d'ordre sur amortissement 2020 ..... + 286 €

## b) Dépenses

- 1) Chapitre 011 : Charges à caractère général .....+ 572 954,47 €
  - Dégâts du à la tempête (arbres, éclairage public...) + 150 000 €
  - Augmentation du coût de l'énergie + 166 000 €
  - Assurance par rapport aux travaux + 150 000 €
  - Divers ajustements + 107 000 €
- 2) Chapitre 014 : Diminution des atténuations de recettes ..... – 10 211,78 €
  - Ajustement de la pénalité Loi SRU – Notification +/- 89 K€
- 3) Chapitre 65 : Diminution des autres charges de gestion courante..... – 735 €
  - Non-valeur demandée par la Comptable + 855 €
  - Divers ajustements - 1 600 €
- 4) Chapitre 022 : Dépenses imprévues .....+ 990 000 €  
Soit au total 1 110 000 € pour l'année 2022
- 5) Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement..... + 235 004,03 €  
Ce qui porte l'autofinancement prévisionnel pour 2022 à 1 535 004,03 €

## II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Celle-ci est équilibrée à hauteur de 3 526 409,91 €

### a) Recettes

Pour mémoire, l'excédent de fonctionnement de 2021 s'élève à **2 662 795,72 €**.

Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons conservé une partie de cet excédent soit **1 662 795,72 €** en recettes de fonctionnement.

Le solde affecté en recettes d'investissement s'élève donc à **1 000 000 €** permettant de fait de **supprimer** l'emprunt d'équilibre de **600 000 €** inscrit lors du vote du BP 2022.

A cette recette, il convient de rajouter :

- Les RAR de l'année N-1 pour un montant de **298 268 €** (dont 292 268 € de subvention et 6 000 € de cession)
- Reprise de l'excédent de financement de l'année N-1 soit **2 593 137,88 €**
- Virement de la section de fonctionnement soit **235 004,03 €**

Ces ajustements vont permettre de financer nos investissements 2022 sans recours à l'emprunt.

## **b) Dépenses**

Le budget primitif 2022 avait prévu des crédits totaux pour les dépenses d'équipement pour un montant de **4 110 000 €**. Des ajustements ont été opérés pour le vote de ce budget supplémentaire pour un montant total de **3 526 409,91 €** dont :

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles..... + **214 279,35 €**

- Etudes de l'éco quartier du centre : - 35 000 €
- Etudes salle Boério : - 13 000 €
- Etudes JAB : + 3 000 €
- Etudes zone entrée Source – CTM – Piscine : + 40 000 €
- Etudes piscine familiale : + 200 000 €
- Enveloppe prévisionnelle pour les études : + 13 000 €
- Enveloppe pour les frais d'insertion (publicité) : + 4 200 €
- Licences informatiques : + 2 000 €

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées.....+ **1 180,00 €**

- Ajustement de l'enveloppe prévisionnelle des subventions versées dans le cadre de la mutualisation des repas avec Tourcoing + 1 180 €

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles..... + **354 907,97 €**

- Terrain synthétique du Blanc Four + 45 000 €
- Passage en LED de l'éclairage public + 150 000 €
- Ajustement des crédits pour divers travaux dans les bâtiments, aménagements de terrains, équipements et matériels divers + 160 000 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours..... + **388 556,25 €**

- Travaux salle Jules Gilles + 304 000 €
- Travaux Centre musical + 80 000 €
- Travaux parking hôtel de ville + 5 000 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues..... + **300 000,00 €**

- Soit une enveloppe totale de 350 000 € pour l'exercice 2022

Chapitre 040 : Opération d'ordre sur amortissement 2020 ..... + **286,00 €**

RAR : Les restes à réaliser 2021 reportés en 2022 ..... + **2 267 200,34 €**